

PLAN du collège



LIVRET D'ACCUEIL 2022-2023

COLLÈGE MARCEL GOULETTE

2, Rue Julien Dupont – BP 10
97424 – PITON St LEU

Tel : 02.62.34.31.71 / Fax : 02.62.34.18.60
E-mail : ce.9740546a@ac-reunion.fr

Bienvenue au Collège
Marcel Goulette !

Horaires du collège

→ OUVERTURE à 7h15

DEBUT des cours à 7h30

→ LE MATIN :

M.1 07h30/08h25

M.2 08h30/09h20

Récréation : 09h20/09h35

M.3 09h40/10h35

M.4 10h40/11h35

→ LE MIDI :

De 11h35 à 13h30

M.5 11h40/12h35

→ LE SOIR :

S.1 13h30/14h30

S.2 14h35/15h20

Récréation :

S.3 15h35/16h30

→ FIN des cours à 16h30

DROITS et DEVOIRS : l'essentiel !

- ° J'ai les mêmes droits et les mêmes devoirs que je sois fille ou garçon (égalité).
- ° Je suis présent (assiduité).
- ° Je suis à l'heure (ponctualité).
- ° Je suis respectueux envers les élèves et envers les adultes (comportement, savoir vivre, respect de la différence).
- ° Je travaille en classe et à la maison (concentration, participation, devoirs, exercices et leçons).
- ° Je fais de mon mieux (volonté).
- ° J'ai toujours mon matériel (prévoyance et organisation).
- ° Je respecte les personnes et leurs croyances (politesse, courtoisie et laïcité).
- ° Je respecte l'environnement et le mobilier (propreté et soin).
- ° Je peux m'exprimer en réunion (liberté d'expression).
- ° Je m'habille et je me présente correctement (tenue, respect de sa personne et des autres).
- ° Je peux demander de l'aide (écoute, conseils, informations et soutien).
- ° Je ne consomme aucun produit interdit et je n'apporte aucun objet dangereux (sécurité et respect de la loi).

Les formules magiques !

A-B-C-D-E

Pour ne rien oublier, l'essentiel pour s'organiser :

Agenda, Brouillon, Cahiers, Devoirs... et ECOUTER !

P-M-T-C

Pour se mettre dans les meilleures conditions de travail :

Ponctualité, Matériel, Travail, Comportement...

WELCOME

L'EMPLOI DU TEMPS (E.D.T.)

Il découpe ta semaine en journées et en heures. Il change chaque année et il est différent pour chaque classe. Il te guide dans ta semaine. Voici un exemple :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
M.1	Musique	Arts plastiques	Anglais	Physique Chimie	Technologie
M.2	Histoire Géo	Maths	Anglais	Anglais	Technologie
M.3	A/ Fr. B/Maths	E.P.S.	C.D.I.	Français	Maths
M.4	Maths	E.P.S.	Histoire Géo	Histoire Géo	Français
Midi					
S.1	S.V.T.	(Permanence)		Maths	français
S.2	S.V.T.	Français		E.P.S.	Anglais
S.3	Anglais	(plus cours)		E.P.S.	(plus cours)

***ATTENTION !** Tu vas changer de professeur et de salle presque à chaque heure de cours, ne traîne pas ! Tu vas vite t'habituer, ne t'inquiète pas.

***Semaines A et Semaine B :** certains cours sont programmés une semaine sur deux. C'est pourquoi il y a des semaines "A" et des semaines "B". Tu ne peux pas te tromper car c'est précisé dans ton EDT et dans ton carnet de correspondance.

La Vie Scolaire

Tu as besoin d'aide ou de renseignements ? Viens au bureau de la Vie Scolaire !

° **Les absences :** demande à tes parents d'appeler le collège pour prévenir de ton absence. A ton retour en cours, tu dois passer par la Vie Scolaire pour pouvoir rentrer en cours. Le billet signé par tes parents dans ton carnet (billets d'absences détachables) doit être signé par la Vie Scolaire.

° **Les retards :** en cas de retard, tu dois passer par la Vie Scolaire pour être autorisé à rentrer en cours

° **Les punitions et les sanctions :**
A EVITER ABSOLUMENT !

N'importe quel adulte du collège peut te punir si tu ne respectes pas les règles de bon comportement et de travail.

Le CARNET de LIAISON

◆ **C'est ton PASSEPORT, ta CARTE D'IDENTITE :** Tu dois toujours l'avoir avec toi, ne jamais le prêter ni l'abîmer ni le modifier toi-même. Si un adulte te le demande, tu dois le lui présenter. **Tu en es RESPONSABLE !**

◆ **C'est un carnet de COMMUNICATION :** Pour t'informer et informer. Tes parents peuvent eux aussi y noter des messages.

◆ **Ce carnet TE RESSEMBLE !** Alors prends-en bien soin ! Il ne doit pas être sale, déchiré ou gribouillé. Si tu perds ton carnet ou s'il est nécessaire de le changer, tes parents seront obligés d'en racheter un.

Le Règlement Intérieur = R.I.

Grâce à cet ensemble de règles, nous arrivons à **VIVRE ENSEMBLE**. Avec 1100 élèves et presque 150 personnels dans un espace limité comme celui du collège, le R.I. est indispensable ! **TOUTE FORME DE VIOLENCE EST INTERDITE** et peut être gravement punie. Tu peux être renvoyé du collège pendant quelques jours et même définitivement !

La permanence :

C'est un endroit où tu travailles seul quand tu n'as pas cours ou que tu attends de pouvoir sortir du collège. Tu en profites pour y faire tes devoirs et pour réviser tes leçons. Les surveillants peuvent t'aider.

QUI fait QUOI ?

L'ADMINISTRATION

Le Principal
Le Principal Adjoint
Responsables du collège, ils dirigent l'établissement, prennent les décisions. Ils assurent le bon fonctionnement et la sécurité du collège.

Le secrétariat de Direction
Le secrétariat de Gestion
Gèrent le courrier et assistent la Direction dans la gestion de l'administration.

Le Gestionnaire
Le Gestionnaire Adjoint
Préparent et gèrent le budget du collège. Organisent le travail des agents.

Les Agents
Assurent l'entretien, la cantine...

LES EQUIPES PEDAGOGIQUES

Le (ou les) C.P.E.
(Conseiller principal d'éducation)

Les Assistants d'Education
(surveillants)

Les Professeurs

Le Professeur Principal : *il s'occupe d'une classe en particulier.*

Les Professeurs des différentes matières... *tu vas en avoir au moins 10 ! Ils enseignent chacun une discipline (= matière) et transmettent un savoir. Ils évaluent les élèves et les aident à progresser.*

LA VIE SCOLAIRE

Gère les absences, les retards, certaines punitions, informe, reçoit, conseille, surveille, organise, aide, autorise ou non...

F.S.E.
(Foyer Socio Educatif)
Des activités sont proposées en dehors des cours et animées par des adultes du collège ou des intervenants extérieurs. Il y a une adhésion à payer. Elle sert à acheter du matériel.

C.D.I.
(Centre de documentation et d'Information)
Tu peux y travailler, lire, faire des recherches, emprunter des ouvrages, préparer des exposés, te détendre.

E.P.S.
(Education Physique et Sportive)
Avec l'A.S. Du collège, tu peux faire du sport (escalade, rugby, volley, tennis de table, natation...) et participer à des compétitions (U.N.S.S.)

SANTE et SOCIAL

L'Infirmière

Reçoit les élèves souffrants, vérifie les carnets de santé, conseille, soigne et travaille avec le **médecin scolaire** si cela est nécessaire.

L'Assistante Sociale (A.S.)
Aide les élèves et les familles et les conseille s'ils en ont besoin.

La Conseillère d'Orientation (PsyEN)
Aide les élèves à s'exprimer et à choisir leur orientation

DELEGUES

Deux délégués de classe sont élus par leurs camarades pour les représenter et parler en leur nom.

PARENTS

Ils participent au suivi de leurs enfants et peuvent s'impliquer dans la vie de l'établissement.

INTERVENANTS EXTERIEURS

Gendarmerie... Pompiers... Police
Entreprises... Artisans... Artistes...

De nombreux partenaires extérieurs au collège peuvent intervenir pour informer et former les élèves, pour participer à des projets ou pour animer des clubs.